

Énoncé relatif à l'esclavage moderne

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Notre engagement

Le Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) soutient et respecte la protection des droits de la personne et est déterminé à prévenir toute forme d'esclavage ou de traite de personnes (collectivement, l'« esclavage moderne ») dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. En tant qu'organisation, nous respectons des normes élevées, exerçons nos activités avec intégrité et respectons les lois et les règlements en vigueur dans chaque territoire de compétence où nous exerçons nos activités.

Le présent énoncé a été publié conformément à la Modern Slavery Act 2015 du Royaume-Uni. Nous avons préparé le présent énoncé pour le Conseil du RREO et sa filiale en propriété exclusive, Ontario Teachers' Pension Plan (Europe) Limited (« RREOE », appelé « Ontario Teachers' » avec le RREO), chacun étant tenu de publier un énoncé en vertu de la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni. Le présent énoncé s'applique à notre exercice 2025.

Notre structure, nos activités et notre chaîne d'approvisionnement

Ontario Teachers' est un investisseur mondial qui assure la sécurité financière à la retraite de plus de 346 000 enseignantes et enseignants actifs et retraités. La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario agissent comme corépondants de l'organisation. Avec plus de 1 600 employés dans le monde entier, Ontario Teachers' est une personne morale sans capital-actions qui investit dans un large éventail d'actifs, y compris dans des titres de sociétés ouvertes et fermées, des titres à revenu fixe, des titres de créance, des ressources naturelles, des infrastructures, des biens immobiliers et des actions de croissance, dans plus de 50 pays. Nous avons des bureaux dans d'importants centres financiers du monde entier. La grande majorité de nos employés travaillent au Canada.

En tant qu'investisseur mondial, Ontario Teachers' ne produit, ne vend, ne distribue ou n'importe aucun bien, à l'exception de ceux nécessaires à ses propres activités. Notre chaîne d'approvisionnement opérationnel direct se compose principalement de fournisseurs de produits et services offerts sur le marché (par exemple, des technologies). Bien que ce profil présente généralement un risque direct d'esclavage moderne plus faible que celui des secteurs qui produisent des biens ou qui nécessitent une forte intensité de main-d'œuvre, nous reconnaissons que des risques peuvent survenir indirectement par l'intermédiaire de certains fournisseurs, régions, secteurs et activités de placement. Ontario Teachers' est néanmoins déterminée à gérer tout risque découlant de ses activités et de ses placements.

Évaluation des risques liés à l'esclavage moderne

Notre main-d'œuvre est constituée en majeure partie de personnes compétentes et expérimentées. Grâce à des politiques et à des procédures mondiales robustes (comme décrit dans le présent document), nous considérons que le risque d'esclavage moderne au sein de notre main-d'œuvre est faible.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne produisons ni ne vendons aucun bien matériel, et nous considérons donc que le risque d'esclavage moderne au sein de notre chaîne d'approvisionnement est faible. Cela dit, comme une partie de nos activités ou de nos fournisseurs sont situés dans des pays considérés comme présentant un risque plus élevé d'esclavage moderne selon l'indice mondial de l'esclavage, nous reconnaissons qu'il existe un risque indirect potentiel.

Politiques et directives

Ontario Teachers' dispose de politiques, de procédures et de lignes directrices internes qui établissent des normes de conduite et de comportements attendus, y compris en ce qui a trait à la sensibilisation aux cas d'esclavage moderne et à leur prévention.

Code de déontologie d'Ontario Teachers' (« Code »)

Notre Code donne des directives et établit des attentes afin que tous les employés d'Ontario Teachers' se comportent de façon éthique et avec une grande intégrité. Le Code s'applique à l'ensemble d'Ontario Teachers'. Cela comprend les cadres supérieurs, les membres du conseil d'administration, les employés, les stagiaires, les entrepreneurs et toute autre personne qui travaillent pour le compte de l'organisation partout où elle mène des activités. Il est revu périodiquement et la dernière version est entrée en vigueur en septembre 2025. Elle comprend une section sur les droits de la personne et les préoccupations connexes, afin que les employés connaissent leurs obligations de déceler, de prévenir et de corriger les risques pour les droits de la personne découlant de nos activités, relations et chaînes d'approvisionnement.

Code de déontologie des fournisseurs (« Code des fournisseurs »)

Le Code des fournisseurs d'Ontario Teachers' établit des attentes claires en matière de conduite éthique et responsable des affaires et met l'accent sur les normes du travail, les heures de travail et les normes de rémunération, ainsi que sur l'interdiction de toute forme d'esclavage moderne. Les fournisseurs sont tenus de lire et d'accepter le Code des fournisseurs dans le cadre de leur contrat ou de démontrer leur adhésion à des principes essentiellement similaires, par exemple au moyen de leur propre code de déontologie.

Lignes directrices de placement durable (« Lignes directrices »)

Ontario Teachers' prend en compte les possibilités et risques importants en matière de durabilité lorsque l'organisation prend des décisions de placement. Les Lignes directrices décrivent les principes généraux qui guident l'approche d'Ontario Teachers' quant à l'intégration des considérations pertinentes en matière de durabilité à chaque étape du cycle de vie des placements et décrivent les principaux processus et pratiques visant à soutenir l'évaluation systématique des risques et des possibilités présentés par les facteurs de durabilité. Cela comprend des facteurs sociaux comme le travail et les droits de la personne, ainsi que la santé et la sécurité.

Vérification préalable

Processus	Actions
Fournisseurs	<p>Dans le cadre de nos efforts de vérification préalable améliorée, nous avons intégré des dispositions sur le travail forcé à notre processus d'approvisionnement afin de mieux évaluer et atténuer les risques d'esclavage moderne. Nous avons évalué nos fournisseurs en fonction de l'indice mondial de l'esclavage¹ afin de repérer ceux qui exercent leurs activités dans des territoires de compétence à risque élevé, principalement dans le secteur des services. Cette évaluation a servi d'outil de vérification des risques pour la détermination des aspects sur lesquels il faudrait se pencher davantage. À compter de 2025, Ontario Teachers' a demandé aux fournisseurs d'inclure le Code des fournisseurs dans leurs contrats et, dans le cadre du renouvellement, de s'assurer que le Code des fournisseurs demeure à jour; ils peuvent aussi démontrer qu'ils respectent des principes essentiellement semblables, par exemple, au moyen de leur propre code de déontologie.</p>
Placements	<p><u>Placements dans des sociétés fermées</u> : nous effectuons une vérification préalable avant l'acquisition d'un placement dans des sociétés fermées et surveillons les placements après leur acquisition. Notre examen comporte une évaluation des politiques internes de la société en matière de droits de la personne, y compris en matière d'esclavage moderne, ainsi que de sa conformité continue à ces politiques et à toutes les lois et tous les règlements applicables en matière de droits de la personne. Nous surveillons en permanence les risques en matière de durabilité au sein des sociétés de notre portefeuille, y compris le risque d'esclavage moderne. Nous avons également amélioré les clauses contractuelles privilégiées que nous demandons dans nos conventions d'achat afin de nous assurer que les parties ont pris des mesures adéquates pour gérer leurs risques d'esclavage moderne.</p> <p><u>Placements dans des sociétés ouvertes</u> : en tirant parti de recherches et de fournisseurs de données tiers, nous surveillons régulièrement les sociétés ouvertes en ce qui a trait aux problèmes liés à la durabilité, dont l'esclavage moderne. Nous prenons des mesures pour comprendre et limiter notre exposition à ces risques, conformément aux processus de gestion des risques de placement documentés à l'interne et à nos lignes directrices publiques.</p>

¹ <https://www.walkfree.org/global-slavery-index/>

Formation

Pour assurer une compréhension à l'échelle de l'entreprise, des facteurs relatifs aux droits de la personne et à l'esclavage moderne sont inclus dans les modules de formation sur le Code de déontologie. Le module complet est obligatoire pour les nouveaux employés, et une formation d'appoint est obligatoire chaque année pour les employés déjà en poste.

Mesure de l'efficacité

Ontario Teachers' est déterminé à évaluer l'efficacité de ses efforts visant à déceler, à prévenir et à atténuer les risques d'esclavage moderne dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

En 2025, une vérification de la conformité de nos contrôles relatifs à l'esclavage moderne et au travail forcé a été effectuée à l'échelle de l'entreprise pour la période de référence 2024. La vérification visait à évaluer la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés liés aux politiques, à la gestion des fournisseurs, à la formation, au signalement des incidents et à la gouvernance. La vérification a permis de conclure que le programme d'Ontario Teachers' en ce qui a trait à l'esclavage moderne est efficace et bien contrôlé dans le cadre de l'examen, fournissant l'assurance de la conformité à la loi décrite dans le présent rapport.

Conclusion

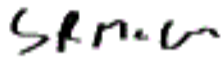
Nous demeurons déterminés à soutenir et à respecter la protection des droits de la personne. Bien que nous soyons fiers de la situation actuelle, nous reconnaissons que, comme toutes les sociétés, nous pouvons toujours faire plus. Nous continuerons d'examiner nos politiques et nos pratiques afin de déterminer de quelle façon nous pouvons continuellement améliorer et prévenir les cas d'esclavage moderne dans l'ensemble de notre organisation, de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

Vous pouvez consulter l'archive de nos rapports des exercices précédents à l'adresse suivante : [Énoncé relatif à l'esclavage moderne](#)

Approbations

Conformément à la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni, et uniquement aux fins de conformité à cette loi, le présent énoncé a été approuvé le 25 juin 2026 par le conseil d'administration du Conseil du RREO et pour le compte des deux entités Ontario Teachers'.

Aux seules fins de la *Modern Slavery Act 2015* du Royaume-Uni, le présent énoncé a été signé par Steve McGirr, un directeur principal du Conseil du RREO.



Steve McGirr

Président du conseil, Conseil du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

25 juin 2026